

Face à la nouvelle politique commerciale des États-Unis : Impacts tarifaires et défis pour les chaînes d'approvisionnement

Dans un contexte de protectionnisme croissant et de tensions au sein des chaînes d'approvisionnement, à la suite des changements constants découlant des mesures tarifaires imposées par la deuxième administration Trump aux États-Unis, l'ACEUM se profile comme un outil clé de négociation et de pression entre les deux pays, tandis que le Mexique se prépare au lancement officiel de sa révision en juillet 2026.

UN ENVIRONNEMENT DE POLITIQUE COMMERCIALE EN CONSTANTE ÉVOLUTION

La récente reconfiguration de la politique commerciale des États-Unis marque un retour au protectionnisme industriel. Depuis le début de l'année 2025, l'administration américaine a **imposé des droits de douane à plus de 60 pays**, y compris à des partenaires stratégiques, avec des taux variant entre 10 % et 50 %, touchant des secteurs tels que l'acier, l'aluminium, le cuivre, l'énergie, le bois et les produits manufacturés.

Reconfiguration Politique



Le Mexique, bien qu'étant partie à l'ACEUM, n'est pas épargné : les nouveaux droits et mesures de contrôle douanier augmentent les coûts d'exportation et compliquent le flux transfrontalier, en particulier pour les entreprises dont les chaînes de production sont intégrées entre les deux pays.

EFFETS SUR LE T-MEC ET LES RÈGLES D'ORIGINE

L'ACEUM, qui fera l'objet d'une révision en juillet 2026, se trouve dans une conjoncture critique. Les tensions commerciales et la politisation du traité pourraient conduire à une renégociation partielle, conditionnant les avantages tarifaires au renforcement de la production locale américaine.

Conformité Réglementaire



De plus, l'interprétation plus stricte des règles d'origine oblige les fabricants mexicains à **augmenter leur contenu régional ou à relocaliser certaines étapes de production**. La conformité réglementaire dans des secteurs tels que l'automobile, l'électronique et la métallurgie est devenue un **défi opérationnel et financier**.

DROITS DE DOUANE, INFLATION ET RECONFIGURATION DES COÛTS

- Malgré les nouveaux droits de douane, l'inflation aux États-Unis est restée contenue grâce au fait que de nombreuses entreprises **absorbent les coûts supplémentaires** sans les répercuter sur le consommateur final, une stratégie qui affecte les marges et la compétitivité.
- Au Mexique, la « **fatigue douanière** » commence à se faire sentir : les délais de dédouanement se sont allongés, les coûts de conformité ont augmenté et l'incertitude réglementaire **complique la planification des stocks et des flux logistiques**.
- Le commerce transfrontalier, **moteur de plus de 80 % des exportations mexicaines**, subit désormais des pressions supplémentaires en raison des révisions de l'ACEUM et de la suspension de dispositifs simplifiés tels que le De Minimis.



IMPLICATIONS STRATÉGIQUES ET OPPORTUNITÉS

Au-delà des risques et de l'incertitude, ce scénario peut favoriser une évolution structurelle des chaînes d'approvisionnement. Les entreprises opérant des activités binationales devront renforcer leur planification douanière et la traçabilité de l'origine, en tirant parti des avantages de l'ACEUM et en explorant des mécanismes de report fiscal.

Conformité Réglementaire



Quelques recommandations stratégiques pour les entreprises :

- Renforcer la gestion de la conformité douanière par des audits internes et une traçabilité documentaire.
- Diversifier les fournisseurs et les itinéraires logistiques afin de réduire l'exposition aux variations tarifaires.
- Appliquer le traitement préférentiel de l'ACEUM et utiliser également d'autres dispositions permettant l'importation de marchandises aux États-Unis en franchise de droits ou à droits réduits, telles que les dispositions du chapitre 98 du HTSUS.
- Renforcer l'intelligence commerciale pour anticiper les scénarios de révision du traité et évaluer les impacts par secteur.
- Intégrer la planification douanière et financière dans la stratégie globale de l'entreprise, en priorisant l'efficacité fiscale et la résilience opérationnelle.

Élaboré à partir de l'intervention d'Intelink Trade Services lors du Comité Supply Chain du 30 septembre 2025.

